

INTERESSEMENT / PARTICIPATION

Un partage de la valeur ajusté par un supplément d'intéressement !

Après une politique salariale 2021 désastreuse et malgré des résultats satisfaisants au niveau du groupe, on constate une érosion de la rémunération collective. En effet, si le groupe atteint ses objectifs, la baisse du chiffre d'affaires en France impacte sensiblement l'indicateur financier opérationnel complexe. Or cet indicateur compte pour plus de 60% dans le calcul d'attribution des primes d'intéressement. Force est de constater que les salariés sont pénalisés malgré leur forte implication auprès des clients dans un contexte de crise sanitaire alors même que l'on maintient le niveau du dividende à 0,70 euros.

La CFDT n'accepte pas ce partage déséquilibré de la valeur, en trompe l'oeil, et a demandé un ajustement pour pénaliser le moins possible les salariés !

(plus d'infos dans documents)



INTÉRESSEMENT/PARTICIPATION Un partage de la valeur ajusté par un supplément d'intéressement !

février 2022

Grâce à la signature d'organisations syndicales avec la CFTD, les accords d'intéressement et de participation permettent de compléter la politique de rémunération des salariés en leur octroyant des primes individuelles liées à leur situation personnelle et collective.

Un supplément d'intéressement est par le Conseil d'Administration validé en tant qu'élément du salaire individuel des salariés.

Au moment du partage de la valeur, le personnel a une part à jouer. Sa contribution est reconnue et respectée à travers la distribution des actions.

AgiliterCapital

Après une politique salariale 2021 équilibrée et malgré des résultats satisfaisants au niveau de groupe, un conseil sera tenu de la rémunération collective. En effet, si le groupe atteint ses objectifs, la base du chiffre d'affaires en France impose nécessairement l'indicateur financier opérationnel complexe. Ce est l'indicateur simple pour plus de 60% dans le calcul d'attribution des primes d'intéressement. Force est de constater que les salariés sont pénalisés malgré leur forte implication auprès des clients dans un contexte de crise sanitaire alors même que l'on maintient le niveau du dividende à 0,75 euros.

La CFTD s'associe pour ce partage de la valeur, en trouvant l'ad, et a demandé un ajustement pour pénaliser le moins possible les salariés ?

Un calcul de la réserve de participation Groupe France observable Pour 2020, le montant de la réserve de participation est de 122 millions d'euros (vs 114 millions d'euros au titre de 2020).

La CFTD souhaite une note explicative de plus de 100% de la réserve de participation (vs 100% de la réserve de participation de 2020) afin de limiter l'impact d'intéressement exceptionnel. Sur exemple en neutralisant les charges liées à la crise sanitaire dans le calcul de la réserve de participation.

Une enveloppe globale d'intéressement Charge BA à corriger : l'enveloppe maximale est de 5,2% de la masse salariale en 2021 (vs 5% en 2020) selon l'objectif des objectifs.

Même en 2020 avait été une année exceptionnelle en termes de performances, l'enveloppe passe de 186 M€ (année de surperformance) à 186 M€ en 2021 !

2020 : La performance exceptionnelle (tout les indicateurs) - 100% avait permis de dépasser le maximum de l'enveloppe de participation soit 1% de la masse salariale. En particulier, l'impact financier à été ajusté à 100%, du fait notamment de certains investissements pour cause de crise sanitaire. Cela avait entraîné exceptionnellement CETSA.

2021 : La sous-performance de l'indicateur financier pénalise fortement car il représente 60% de l'enveloppe d'intéressement à distribuer alors même que les indicateurs relatifs à la relation client et à la performance environnementale ont dépassé.

	2020		2021	
	base de distribution de l'intéressement			
Indicateur	100%	100%	100%	100%
Indicateur 2021	100%	100%	100%	100%
Indicateur 2020	100%	100%	100%	100%
Indicateur 2020	100%	100%	100%	100%
Indicateur d'intéressement distribué	100%	100%	100%	100%

Incompréhensible pour les salariés impliqués dans le service au client et la réussite de l'entreprise !

La CFTD, toujours dévouée au conseil d'administration du Groupe Orange, a fait entendre la voix des salariés et a obtenu un supplément d'intéressement de 15 millions d'€ pour atténuer cette baisse.

Illustration CFTD Communication, Conseil, Culture et RH, avec le soutien de AgiliterCapital

Retrouvez de brèves et des informations CFTD sur www.cfdt.org et sur www.facebook.com/cfdtfrance et sur www.instagram.com/cfdtfrance

Documents
[INTERESSEMENT/ /PARTICIPATION Un partage de la valeur ajusté par un supplément d'intéressement !](#)